



# INSTALLATION – TRANSMISSION

**SOUTENEZ LES PAYSANS BIO ET LOCAUX !**

.....



## CONTEXTE ET ENJEUX : PAYSAN, UN MÉTIER EN VOIE DE DISPARITION

Depuis une petite décennie, ce sont en moyenne 260 exploitations agricoles qui disparaissent chaque semaine. Avec elles, ce sont des savoir-faire, des métiers et une diversité qui sont sacrifiés au profit d'une agriculture mécanisée, souvent très consommatrice de produits chimiques et basée sur la constitution de grandes exploitations industrialisées. Paradoxalement, la consommation de produits locaux et cultivés dans le respect de leur environnement croît régulièrement en France.

Alors qu'un agriculteur sur deux va partir à la retraite dans les 10 ans à venir, près de la moitié d'entre eux ne connaissent pas leur successeur en Ile-de-France. Alors que ceux-ci ont besoin de trouver une solution rapide pour céder leurs terres lorsque leur retraite viendra, un candidat à l'installation est en général défavorisé par rapport aux voisins du cédant.

En effet, le développement de la concurrence pour les terres agricoles, notamment au profit de l'urbanisation, entraîne l'augmentation des prix du foncier et incite les propriétaires à vendre au plus offrant, voire à garder leurs terrains en friche en attendant de les vendre pour la construction. Ces phénomènes de spéculation et de rétention foncière rendent plus difficile l'accès à la terre pour les jeunes paysan.nes qui souhaitent s'installer et développer une agriculture plus respectueuse du vivant.

## QUELLES SOLUTIONS POUVEZ-VOUS PROPOSER À VOS CANDIDAT.E.S ET ÉLU.E.S LOCAUX ?

L'association Abiosol peut vous accompagner pour aider citoyen.ne.s et élu.e.s à mener une politique d'installation et de transmission des terres. Voici des mesures préconisées :

- Favoriser la transmission des fermes en finançant ou en portant des projets d'animation locale (repérage, sensibilisation et accompagnement des cédants, diagnostics d'exploitation, etc.).
- Proposer aux paysans proches de la retraite de faire accompagner la transmission de leur exploitation par Abiosol avec le cas échéant le soutien institutionnel de la SAFER afin d'augmenter le nombre d'emplois sur leurs exploitations (passage en agriculture biologique avec diversification des cultures/ partage d'une grande exploitation en plusieurs petites/installation de collectifs/transformation locale...).
- Agir plus directement en mettant des terres à disposition, via des baux ruraux environnementaux, et en créant des fermes communales ou intercommunales.
- Favoriser la mise en place de circuits courts avec l'installation de locaux de vente en centre village /centre ville, ce qui contribuerait à la revitalisation de ces centres souvent délaissés.
- Soutenir les programmes de sensibilisation aux changements de modes de production, d'échanges de pratiques et d'accompagnement des producteurs vers une conversion de la ferme en agriculture biologique menés par d'autres acteurs.
- Agir en priorité, en s'appuyant sur la mobilisation des riverains, pour la conversion à l'agriculture biologique des zones jouxtant les habitations, écoles, terrains de sport, etc... afin de protéger la santé des habitants (enfants et femmes enceintes notamment) des épandages de pesticides.
- Soutenir des installations et conversions en agriculture biologique en votant une exonération de la taxe foncière sur la propriété non bâtie pour les Jeunes Agriculteurs
- Soutenir les conversions en Agriculture Biologique en leur offrant des débouchés via la restauration municipale (cantines scolaires notamment).
- Favoriser l'accès des agriculteurs à un maximum de services favorisant leur installation et leur qualité de vie : logement, culture, vie associative, lien social, infrastructures et services.
- Développer des systèmes de parrainage d'installation (avec des communes, des citoyen.nes, des restaurateur.trices...).

## LES PARTENAIRES LOCAUX À MOBILISER

- Elu.e.s locaux (maires, adjoints et conseillers) et personnels des collectivités.
- Agricultrices/Agriculteurs : qu'ils travaillent seuls ou en groupements/coopératives, les pratiques qu'ils choisissent sont déterminantes pour leur exploitation mais aussi pour le territoire et ses habitants, notamment avec le problème des épandages de pesticides.
- Entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation: elles se situent souvent entre le produit cultivé/ramassé dans le champ et votre panier. C'est pourquoi elles jouent un rôle important (économiquement, socialement, écologiquement) dans le système alimentaire local.
- Les associations et ONG (associations de consommateurs, de parents d'élèves, de protection de l'environnement, maisons de quartiers, AMAP) : qu'ils s'agisse de petites structures ou de groupes locaux membres d'un réseau plus global, elles permettent de donner un retour d'expérience sur une dimension de la question alimentaire.
- Organismes de recherche : chercheuses et chercheurs peuvent rappeler un certain nombre de faits scientifiques qui permettent de poser le débat sur des bases qui sont les plus objectives possibles.
- Des candidats identifiés, à la transmission et/ou à l'installation.
- L'association Abiosol qui accompagne le développement de circuits-courts dans les territoires.
- Des citoyen.nes prêt.es à s'engager dans un futur groupe AMAP.
- Des associations ou acteurs locaux pouvant faciliter l'accueil d'un nouvel agriculteur.

## FAITES UN ÉTAT DES LIEUX DE VOTRE TERRITOIRE EN RÉPONDANT À QUELQUES QUESTIONS

- Combien d'agriculteurs sont installés sur votre territoire ? Quelle est la superficie agricole totale ?
- Y a-t-il sur votre commune des habitations, des écoles ou d'autres équipements accueillant du public à proximité immédiate de zones agricoles cultivées en conventionnel avec épandages de pesticides ?
- Qui sont les prochains agriculteurs qui vont partir à la retraite sur le territoire ? A qui comptent-ils transmettre leur exploitation et/ou leurs terres ? Comment peut-on les accompagner ?
- Y a-t-il des agriculteurs locaux intéressés par la reprise ?
- Quel est le type de production dominant sur votre territoire (grandes cultures, élevage, maraîchage, horticulture) ?
- Quels sont les circuits de commercialisation (local, national, international) ?
- Y a-t-il des outils de transformation disponibles localement ?
- La commune possède-t-elle du foncier ?
- Connaissez-vous des porteurs de projets qui souhaiteraient s'installer sur votre territoire ?

**SI VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES OU DE L'AIDE POUR STRUCTURER VOTRE ACTION, N'HÉSITEZ À ÉCRIRE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

[municipales2020@amap-idf.org](mailto:municipales2020@amap-idf.org)

Ensemble, faisons de ces municipales  
un succès pour nos champs et nos assiettes !



Ile-de-France

